

LA

Petite Tunisie

ABONNEMENTS :

Tunis-Tunisie		France	
Un an	Fr. 10	Un an	Fr. 12
Six mois	6	Six mois	7
PAYABLES D'AVANCE			

Rédacteur en Chef : Em. LAGROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal
14, Rue Es-Sadikia — TUNIS

ANNONCES :

Annonces diverses,	la ligne	0 40
Réclames,		0 60
Chronique locale,		1 50
PAYABLES D'AVANCE		

L'AFFAIRE D'ORTÈS DITE DES BONS DE POUVRE

Tunis, le 20 Février 1896

Manœuvre Électorale

Dans un entrefilet, qui a l'air d'une invitation officielle, le *Protecteur* invite la Colonie à un punch maistre pour remercier M. Millet d'avoir obtenu la création du 3^e collège électoral.

L'ouverture de la période électorale par l'invitation à de grandes beuveries ne nous a nullement étonnés de la part du comité pseudo-républicain, mais qui n'est, en somme, que le comité de la candidature officielle.

Qui de nous ne se souvient des tournées électorales de la fin de l'empire et de la période du 16 mai, où tout était prétexte à banquets, vins d'honneur, punch idem et au rhum, etc., au point que le candidat était choisi parmi les meilleures éponges de la réunion publique.

Le comité officiel nous fait l'effet de vouloir imiter ses devanciers, car le prétexte du punch est, vu de près, bien futile.

Le 3^e collège électoral ! les officieux de tout acabit en ont plein la bouche et les colonnes de leurs journaux.

A les en croire, c'est le suffrage universel dont on gratifie les colons en Tunisie. Ecoutez-les donc dire, sans sourcilier. « Dans une autre sphère d'intérêts, le 3^e collège électoral a une aussi grande importance que la convention tout-mère... »

Eh ! bien, nous allons l'examiner ce collège électoral.

Les français jouissant de leurs droits politiques, qui ne sont pas électeurs commerciaux ou agricoles, seront convoqués pour nommer des délégués qui, à leur tour, nommeront des représentants.

Et combien pour toute la Tunisie ? Six ! qui vont être noyés dans cette cohue de membres de chambres quelconques et de fonctionnaires.

Il serait assez difficile de bien préciser le nombre de degrés que contiendra ce genre de suffrage restreint.

Tout le monde sait ce que valent les élus au suffrage restreint, nous en avons, en France, un bel exemple avec le Sénat, et ces délégués ne seront pas même, des sénateurs au petit pied, ce seront comme de simples petits conseillers d'arrondissement, qu'on admettrait par faveur toute spéciale dans les délibérations de la Chambre.

Mais de quoi se composera ce 3^e corps électoral ?

C'est ici où la grande réforme, qui, rompt les liens de tutelle qui paralysaient la grande majorité de la colonie « française » devient presque drôle.

Il se composera ce corps électoral de tous ceux dont nous avons parlé plus haut, et surtout de tous les fonctionnaires, de tous les degrés, de toutes les catégories, et ces derniers, étant électeurs, sont éli-

gibles ; et voilà le suffrage universel, tant vanté par le comité républicain.

C'est la candidature beaucoup plus officielle que sous l'empire, car pour si grande que soit le nombre des fonctionnaires en France, il ne constitue pas la majorité des électeurs, ce qui est démontré en Tunisie.

Qu'on nous permette de mettre seulement sous les yeux de nos lecteurs les chiffres approximatifs, qui nous ont été donnés par un membre de l'introuvable comité républicain.

Il paraît que les électeurs du 3^e corps électoral de Tunis sont au nombre de deux mille environ ; et sait-on combien il y a de fonctionnaires parmi ces deux mille-français ? de onze à douze cents.

Comme la logique des chiffres est irréfutable, nous ne ferons pas de commentaires.

La prochaine Conférence Consultative sera donc composée comme elle l'était avant, avec en plus six fonctionnaires, obligés d'obéir au doigt et à l'œil du grand maître Millet.

C'est parmi les membres plus ou moins à plat-ventre de cette assemblée consultative qu'on choisira la Commission chargée d'examiner les nouveaux décrets. Ajoutons pour être plus exacts qu'on lui adjointra une Commission technique.

Des fonctionnaires, encore des fonctionnaires, toujours des fonctionnaires.

Ah ! si on a pu dire que le fonctionnarisme tue la France, que dira-t-on de son action en Tunisie.

Voilà la grande victoire « due aux instances pressantes de M. le Résident » que le comité officiel propose de fêter par un punch offert à M. Millet et que l'on ose, sans rire, comparer aux résultats obtenus par M. Massicault, par la convention douanière de 1890.

Nous serions curieux de savoir par qui sera offert ce punch : est-ce par la colonie à M. Millet ou par M. Millet à la colonie ?

Nous pencherions plutôt pour cette dernière hypothèse, car, comme nous le disions au début, cet appel du tameux comité anonyme, nous paraît ressembler fort à ces banquets électoraux où l'on conviait les électeurs au beau temps où florissait la candidature officielle.

C'est la manœuvre électorale, vieux-jeu, à laquelle les électeurs indépendants ne se laisseront pas prendre.

Que les quatre ou cinq politiciens, caudataires de M. Millet, fêtent cette institution officielle, c'est leur affaire ; mais que la partie de la colonie, qui n'émarge à aucun budget et qui n'attend ni sinécures, ni faveurs, ni concessions quelconques, ne tombe pas dans ce piège grossier et laisse les plus ou moins salariés de la Résidence, se livrer en famille aux libations électorales pour fêter cette victoire à la Millet.

L'argent par les fenêtres

Il paraît que M. Millet ferait assez bon marché des deniers publics, si nous nous en rapportons aux renseignements qui nous parviennent de tous côtés.

Non content de payer de 15 à 18.000 fr. par an certaine feuille, il en subventionnerait d'autres dans les prix de deux cents francs par semaine.

Quand on en arrive à jeter ainsi l'argent par les fenêtres pour se faire soutenir, c'est que la situation qui vous est faite dans le public est des plus précaires et dans ces conditions le mieux à faire est de s'en aller le plus tôt possible, car l'argent distribué à profusion à des folliculaires ne sert à rien et ne peut empêcher le plongeon final, tout au plus, peut-il en retarder l'heure.

Quoiqu'il en soit, on conviendra que cet argent distribué ainsi serait mieux employé à augmenter les salaires dérisoires de certains petits employés qui touchent juste assez pour ne pas mourir de faim.

Mais M. Millet tient par dessus tout à la haute situation qu'il occupe à Tunis bien qu'il en soit incapable, aux émoluments afférents et comme charité bien ordonnée commence par soi-même, il continuera à payer grassement des journalistes et à laisser les petits employés crever de misère.

Nous nous permettons d'appeler l'attention de M. Machuel, directeur de l'enseignement public sur le cas de M. Verrier professeur au Lycée Carnot et précepteur des fils de M. Millet, c'est lui, le moins, qui l'affirme, non pas pour le présent, car M. Verrier, couvert par le résident Millet, n'a rien à craindre de personne, mais pour l'avenir, lorsqu'on nous aura débarrassés de cet homme qui pèse plus lourdement sur la Tunisie par son dévouement qu'il ne pèseait la France tuniquoise de Nessim, sur les épaules de Déjàdieu.

Ce M. Verrier professeur au Lycée Carnot, et partant appointé avec les deniers publics, a-t-il le droit, non pas de professer en dehors de ses heures de classe, mais de s'intituler : précepteur des fils de M. X... celui-ci fait-il même M. le Résident Millet ?

Est-il ou n'est-il pas un agent salarié du gouvernement.

Dans ces conditions peut-il ester en justice comme précepteur de n'importe qui, et la qualification qu'il prend n'est-elle pas susceptible d'un rappel à l'ordre sérieux ?

LA POLITIQUE CHÈVRE ET CHOU de la « Tunisie Française »

Nous avons beau nous creuser la tête pour tâcher de comprendre la logique de M. de Carnières, nous avouons, sans fausse honte, n'y pas parvenir.

Comment, dans le supplément qui accompagne son dernier numéro, il publie le rapport de nos délégués qui est un véritable et écrasant réquisitoire contre le Résident et ses apaisements, et à côté, il vient nous dire, dans un fillet visant la Loge : « que signifie, d'ailleurs, cette prétention de défendre un résident qui n'a pas le droit d'être défendu, puisqu'il n'est pas attaqué ? »

Par exemple, c'est le comble des combles.

Si M. de Carnières trouve que le Résident cher à son cœur n'est pas attaqué, il n'est réellement pas difficile.

Que veut-il donc de plus ? Depuis quinze mois qu'il est parmi nous, en voilà tantôt treize que nous nous faisons l'écho des plaintes des colons français contre ce néfaste homme ; que nous dévoilons ses actes qui révoltent les consciences les plus pacifiques et l'on vient dire que M. Millet n'est pas attaqué !

Il est vrai que pour M. de Carnières, toutes attaques qui ne sont pas faites par lui dans son journal ne comptent pas et du moment qu'il couvre de sa haute protection M. le Résident Millet, celui-ci peut dormir tranquille sur ses deux oreilles, c'est que tout va bien.

Ne lui en déplaise, tout le monde — et en haut lieu notamment — ne pense pas comme lui.

M. Massicault de défunte mémoire n'a jamais été attaqué aussi violemment par la Tunisie que ne l'est l'homme que la Régence a le malheur d'avoir à sa tête.

On a tellement bien compris dans les sphères gouvernementales que nous étions au-dessous de la vérité dans nos appréciations sur le compte du sieur Millet qui fut un mal énorme à l'influence française en ce pays qu'on s'est décidé à lui donner — mieux vaut tard que jamais — un adjoint. Du reste l'état de surexcitation dans lequel se trouve la colonie depuis plusieurs mois est assez significatif et démontre trop clairement que nous avons pour nous gouverner un bonhomme qui a de la peine à se gouverner lui-même.

Ne commet-il pas les plus insensées folies que M. de Carnières voudrait mettre sur le dos de son entourage qui n'existe pas ?

De tous temps, la politique chèvre et chou a été une mauvaise politique, M. de Carnières devrait le savoir aussi bien que nous. Qu'il abandonne donc une bonne fois pour toutes cette politique et qu'il se déclare carrément avec le Résident contre la colonie en avec la colonie contre le Résident.

Les situations les plus nettes sont les meilleures. Chacun au moins saurait à quoi s'en tenir sur le fonds que l'on peut faire d'un journaliste qui nous a appris à n'en guère avoir.

Nous avons publié, dans un de nos précédents numéros, le bilan des mois de prison octroyés — par défaut — à notre rédacteur en chef.

Nous devons ajouter, aujourd'hui, une nouvelle condamnation à un mois de prison — toujours par défaut — prononcée samedi dernier à la requête de l'huissier Maysomasse, de Bizerte, qui vient d'être avisé, nous assure-t-on, de son prochain changement pour le Kef.

L'AFFAIRE D'ORTÈS dite des bons de poudre

Le vingt-huit février prochain, c'est-à-dire dans sept jours, il y aura exactement quatre mois que d'Ortès fut mis en état d'arrestation, écroué à la prison et qu'il gémit — toujours au secret — au fond d'un cachot noir.

On avouera que pour laisser un homme ainsi, au secret, pendant cent vingt longs jours, il a fallu que d'Ortès procla-

me bien haut son innocence et ne veuille nullement endosser une responsabilité qu'il n'a peut-être pas encourue, ce dont nous ne savons, sans quoi, il y a longtemps que le secret eût été levé et le dossier de l'affaire envoyé à Alger devant la Chambre des mises en accusation de la Cour d'Appel.

Aussi, comprenons-nous l'embarras de l'honorable juge d'instruction chargé de démêler cet écheveau assez embrouillé.

D'un côté, un des inculpés, peut-être innocent, lui aussi, effrayé d'être enfermé entre quatre murs, ce qui n'a rien d'enchanteur, avait pris la fuite; mais la distance qu'il avait mise entre lui et les gendarmes n'était cependant pas assez grande pour que ceux de Bizerte, coupable ou non, ne lui missent la main dessus, ces jours-ci seulement, ce qui va permettre d'activer l'affaire après l'avoir quelque peu enrayée. Si celui-ci, compromis, parle, inculpe d'Ortès, l'ex-secrétaire du contrôle de Tunis, en sera pour ses dénégations; si B. fils n'a pas trempé dans l'affaire, il ne pourra accuser d'Ortès qui n'aura alors, pour tout dénonciateur, qu'un coquin, un témoin suspect, du nom de Pascal qui, se voyant pris, aura voulu entraîner avec lui dans l'ignominie le plus de monde possible.

Ce coquin en serait pour ses frais, car la Chambre des mises en accusation d'Alger pourrait ordonner purement et simplement la mise hors de cause de d'Ortès et le renvoyer indemne sans qu'il passe devant le tribunal criminel de Tunis.

D'ici à quelques jours, l'honorable juge d'instruction sera fixé et le public saura aussi si d'Ortès et deux ou trois autres inculpés ont trempé dans l'affaire dite des bons de poudre et le cas qu'il fallait faire des dénonciations d'un malfaiteur qui aura fait tenir quatre mois un homme dans la plus horrible des tortures nous avons nommé le secret.

Nous tiendrons le public au courant des phases de l'affaire.

Qu'est-ce donc que cette nouvelle représentation pour les électeurs non commerciaux ou agricoles représentation élue au 2^e degré dont on veut nous doter?

C'est une véritable fumisterie bien digne de l'auteur de la proposition et qui mérite d'être accueillie avec la plus parfaite indifférence.

On ne se moque pas ainsi des gens.

Cette nouvelle représentation, telle qu'on l'a comprise, n'a pu avoir germé que dans la cervelle d'un fou.

Une querelle ignorée

Il paraît que nous, Algériens, sommes en querelle sérieuse avec nos voisins tunisiens à tous les points de vue, et principalement au point de vue commercial. Ce sont les journaux de France qui nous l'apprennent et le fait mérite d'être noté en passant. On a bien vu des assassins ou des voleurs ignorer ce qu'ils venaient de faire et être criminels sans le savoir, mais le passé n'offre aucun exemple de combattants qui ne connaissent pas leur inimitié.

Or, nous disent les confrères de la Métropole, vous avez de mutuelles rancunes. Mais quelles rancunes! mon Dieu? Nous nous sommes mis en quatre pour apprendre ce qui pouvait bien nous pousser au combat.

Les Oranais n'ont guère de relations avec la Tunisie que par leurs sujets marocains qui reviennent enchantés des pays de l'Est. Quant à nous, du département d'Alger, il est possible que nous ayons désiré que la Tunisie devienne un quatrième département, parce que ses finances prospères s'uniraient bien aux nôtres qui ne le sont pas; il est possible aussi que nous ayons envié leur administration très supérieure à la nôtre dans le fond et dans la forme, mais tout cela s'est borné à des souhaits.

A Constantine, Bougie, Philippeville, les sentiments sont aussi peu hostiles.

Comme généralement il n'y a pas de feu sans fumée, il faut bien que quelque chose ait motivé cette nouvelle d'antagonisme entre l'Algérie et la Tunisie.

Ce quelque chose nous le trouvons à Bône, si on en croit les confrères de France.

Des négociants bônois, disent-ils, tenaient le monopole des tabacs à Tunis, et ce monopole drainait les écus tunisiens par centaines de mille francs vers leur ville. Les monopoles furent supprimés. Estimant que les bénéfices du monopole des tabacs feraient mieux dans ses caisses publiques que dans celles de simples particuliers, dont les agents molestaient fort les indigènes, la Tunisie se mit à fabriquer ses tabacs elle-même.

Ils racontent ensuite qu'à certaine époque, quand les moutons algériens avaient libre franchise à Marseille et quand les moutons tunisiens payaient 5 francs par tête, les bônois achetaient aux éleveurs tunisiens les moutons et les faisaient passer par le département de Constantine pour embarquer à Bône, réalisant ainsi des bénéfices considérables.

Le correspondant du *Lyon Républicain* dit: « J'ai été le témoin d'une vente de 3,500 moutons tunisiens, qui ont été conduits par troupeaux de 500 têtes jusqu'à Bône, donnant aux « opérateurs » un bénéfice brut de 17,500 francs, net de près de 13,000 francs. Ce singulier genre de commerce appliqué aux moutons et à tous autres produits, faisait pleuvoir l'argent sur le pays de Bône.

« Mais les colons français de Tunisie, si nombreux et si importants, à force de réclamer un peu plus d'équité de la part de la commune métropole, finirent par obtenir une convention douanière qui, pour n'en donner qu'un exemple, fit s'évaporer les bénéfices des gros bônois sur les moutons débaptisés. Le mouton tunisien entrerait désormais en franchise à Marseille, tout comme son frère d'Algérie. »

C'est au lendemain de pareils mécomptes, tant sur les tabacs que sur les moutons, que certains bônois auraient entrepris une campagne contre la Tunisie, rendant toute l'Algérie solidaire de leur querelle.

Ceux qui dénoncent cette querelle, de nous ignorée, font des personnalités à mots couverts.

Il est bon de faire la lumière et d'établir les responsabilités. Oranais, Constantinois et Algériens n'avons de rancune ni de haine contre nos voisins de Tunisie. Colons comme nous, ils travaillent sur le sol africain à enfoncer plus profondément la hampe du drapeau français et à cultiver avec succès la terre sous ses plis.

Nous enregistrons avec plaisir la déclaration si franche qu'on vient de lire, de notre confrère du *Radical*, il nous permettra de le renseigner:

La déclaration de guerre à la Tunisie ne part seulement pas de Bône, mais surtout de Constantine et de Philippeville.

Et c'est un M. Dukers, président de la Chambre de Commerce de Constantine qui se fait le plus remarquer par ses attaques infondées contre la Tunisie. Il paraît que ce président fait le commerce des grains et... ses bénéfices ont dû diminuer depuis le vote par la Chambre des députés de la loi douanière franco-tunisienne. Aussi s'attache-t-il à nous lancer dans les jambes, chaque année, à la même époque, vers juillet, des boulets qui ne nous atteignent pas.

LE DÉSINTÉRESSÉ

M. Pouillaude de Carnières!

M. Pouillaude de Carnières ne m'en voudra pas, je l'espère, si je lui rappelle son nom patronymique, le nom de ses ancêtres qu'il semble avoir complètement oublié — peut-être parce qu'il sent la roture d'une lieue — en son castel de Soliman.

Qu'il souffre que je lui dise que sous des dehors absolument désintéressés, il est certainement le journaliste le plus intéressé de toute la Tunisie mais sans toutefois vouloir, comme de juste, en rien paraître.

Et je vais le lui prouver.

Il publie un journal non seulement pour que celui-ci lui procure la juste rémunération du temps précieux qu'il perd à la défense des intérêts de la Colonie, mettons environ deux cents francs par mois, ce dont on ne peut le blâmer, mais encore pour escalader les gradins qui mènent au faite des honneurs.

M. Pouillaude ne niera pas — et le nierait-il que les choses sont là pour démontrer surabondamment le contraire — qu'il espère être en Tunisie l'homme indispensable, providentiel, dont on ne peut se passer.

Et il tâche par tous les moyens possibles de faire accroître en haut lieu qu'il est réellement indispensable en étant toutefois désintéressé.

Eh! bien, non, M. Pouillaude de Carnières n'est pas désintéressé et tout ce qu'il fait, je le répète, c'est dans un intérêt personnel.

Ah! combien porteraient davantage ses articles si son intérêt n'était constamment et toujours en jeu!

Mais vous concevez si le sacrifice serait grand pour lui d'abdiquer les honneurs!

Aussi sa politique ni « chair ni poisson » n'est-elle écoutée, ni prise au sérieux par personne, car on sait qu'au fond, il y a cette ambition qui le dévore et dont il ne pourrait, malgré lui, faire le sacrifice....

A son ambition, il a sacrifié son indépendance, cette indépendance qui faisait l'admiration de tous — il y a longtemps de cela — sous feu Massicault, le sacrifice serait trop grand aujourd'hui de lui demander de rester simple journaliste et de refus

ser toute candidature à la Chambre d'Agriculture dont il aspire, paraît-il, à devenir le président à lieu et place de M. Terras.

Je vous le dis, en vérité, M. Pouillaude de Carnières et le désintéressement n'ont jamais passé par la même porte.

Soutiendrait-il, par hasard, le contraire?

Les faits parlent trop d'eux-mêmes.

Lui.

La Politique du sabre

Si, à côté de la politique des impôts, M. Millet y plaçait, comme tutrice, la politique du sabre, je crois qu'il aurait trouvé cette fois le moyen le plus simple pour trancher d'un coup d'acier le nœud gordien qui lie la colonie aux représentants qu'elle s'est momentanément, mais librement donnée, pour défendre ses intérêts menacés.

Ce nouveau système de discussion admis, aurait l'avantage immédiat d'écourter les arguments les plus gênants en les faisant rentrer subrepticement dans la gorge des orateurs.

L'expérience des uns, le savoir des autres, l'intelligence et la sagesse de tous, seraient désormais des qualités inutiles au fonctionnement normal du rouage social.

Puisqu'il ne s'agirait plus pour avoir la compréhension facile des affaires publiques, que de manier habilement une arme de combat, on voit tout de suite, qu'un tireur redoutable comme le maître Pini, serait en Tunisie un administrateur hors-ligne.

Cependant, ce genre de politique extraordinaire aurait encore plus de chance de réussite, si, au lieu d'y placer à la tête un maître loyal comme Pini, M. Millet, y mettait un de ses spadassins, sans foi ni loi, dénués de tous scrupules, toujours prêts à accomplir les plus sinistres besognes, s'ils savent trouver dans le sang le prix de leur crime.

Il est clair qu'un homme de cette trempe inspirerait une telle terreur aux hommes timorés qu'ils n'oseraient plus ouvrir la bouche dans la crainte d'y voir la lame de ce mercenaire s'y enfoncer jusqu'à la garde.

Figurez-vous une réunion de paisibles commerçants et industriels entraînés à chercher une solution à la question des octrois, au milieu de laquelle apparaîtrait subitement ces padassins de bas-fond, la lame hors de son fourreau, menaçant quiconque ne se soumettrait pas à la volonté de son maître!

L'effet qu'il produirait au milieu de ce monde tranquille est facile à concevoir, pour ne pas avoir une histoire, la plupart s'inclineraient et la politique du maître en sortirait triomphante.

Seulement, indépendamment de la répulsion qu'un pareil moyen inspirerait à la colonie, il aurait encore l'inconvénient d'attirer de vilaines affaires à celui qui aurait à sa solde ce sabreur à froid, car il en résulterait forcément un choc, qui serait sans doute long à se produire, mais qui aurait fatalement lieu.

Or, dans ce mouvement populaire, où le batailleur aux gages, aurait la tête fracassée, ou, de sa lame il roulerait dans la poussière les colons qui seraient à sa portée; dans le premier cas, on se contenterait sans doute de jeter quelques pelletées de terre sur les restes de ce forban mais dans le second, il y aurait des responsabilités à rechercher, et on ne manquerait pas de le faire.

Les précédents sont nombreux.

Donc, si la politique du sabre peut donner l'illusion d'un gouvernement fort, cette illusion ne peut être que de courte durée, car si elle inspire la crainte, elle tue, de ridicule, ceux qui l'inspirent.

L'image-Réclame

Il y a quelques jours le quotidien citait quelques extraits de la « Politique Coloniale » au sujet de notre illustre Résident, et pour compléter on envoyait le lecteur visiter la salle des dépêches.

Là, nous avons vu l'article tout au long avec l'image de M. Millet (René) dans une pose méditative, contemplative et poétique.

C'est tout à fait le genre des articles de journaux-réclame, véritable boniment de camelot en têtes politiques.

Oyez plutôt : « Administrateur de grande initiative. » Ah! bien, elle est propre son initiative; et pour une fois qu'il a voulu montrer ce dont il était capable de faire, il n'a pas précisément réussi. Il est vrai de dire que son initiative n'est pour rien dans ce qu'il peut y avoir de bon accompli jusqu'à ce jour en Tunisie.

La « Politique Coloniale » prête à M. Millet tout ce que ses prédécesseurs ont pu décider et faire de bien.

Pour être dans la note juste on n'a qu'à prendre tout le contraire de ce que dit le journal-réclame.

Et nous ne pouvons nous empêcher de nous récrier lorsque nous voyons ce journal venir nous dire avec certaine impudence : « M. Millet aura eu le mérite de résoudre par l'esprit d'initiative dont il a fait preuve une question vitale pour la Tunisie. » C'est l'impôt du timbre et de l'enregistrement dont il a voulu sans doute parler.

Nous nous rappelons d'un individu qui avait payé plus de trois mille francs pour faire publier sa biographie avec sa tête dans un journal. Ça lui avait plus ou moins procuré le ruban de la légion d'honneur.

Nous serions bien heureux de savoir ce que veut obtenir M. Millet et se qu'il a payé l'article réclame avec image de la « Politique Coloniale. »

Les Fêtes du Carnaval

La preuve est faite. On peut tous les ans sans crainte aucune d'insuccès célébrer le carnaval tunisien.

Dans quinze jours le comité des fêtes, a montré ce qu'on peut faire avec du courage, du dévouement et de l'esprit d'initiative.

Tout sans exception a été réussi et les pauvres béniront certainement ce vieux roi de la folie, des fêtards et autres noceurs qui passe tous les ans et qui a nom carnaval.

Une ombre triste s'est cependant abattue sur cette joie et cette gaieté si naturelles de ces jours-ci

Lundi dans l'après-midi, lorsque le Résident est entré au bal d'enfants, la *Stella d'Italia*, dont le dévouement, en ces circonstances, a été complet, ce dont nous sommes heureux de la remercier, a entonné la *Marseillaise*, M. Millet, seul, est resté couvert de son melon marron. Lui qui demande dans son journal qu'on se découvre sur le panache du drapeau, devrait donner l'exemple du respect pour l'hymne national.

Mais il paraît que pour lui et le tambour major Duvau, la preuve essentielle du patriotisme, c'est le mépris pour la *Marseillaise*.

Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉNIX

ROYAL CHAMPAGNE nec plus ultra

GRAND CAFÉ DE TUNIS

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE

M. Dobler l'aimable et sympathique secrétaire d'ambassade a eu ces jours derniers la douleur de perdre sa grand-mère maternelle qui habitait Marseille.

Nous le prions d'agréer nos sincères condoléances.

Nous avons réclamé à la Cie B-G. l'installation d'un modeste bec de gaz à la porte d'entrée de la gare française de Tunis.

Nous avons le regret de constater que notre demande n'a eu aucune suite.

La Société pour la défense et le développement du Commerce et de l'Industrie en Tunisie donne son banquet annuel demain samedi, 22 février, à 7 heures du soir, à Tunis-Hôtel.

Les membres qui n'ont pas encore souscrit, sont priés de s'inscrire au plus tôt, chez M. Eyriès, commissaire du susdit banquet.

GRAND CAFÉ GLACIER

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS

Un voyageur nous prie d'appeler l'attention de qui de droit sur l'envahissement dont est l'objet la gare de Tunis, le soir, à l'arrivée du train d'Algérie.

Ce monsieur qui de droit ne pourrait-il empêcher que la circulation ne soit interrompue et que les voyageurs, puissent sortir sans être obligés de jouer fortement des coudes, voire même de se disputer et de se battre?

MONTRES REMONTOIRS
Or, argent et nickel
tous systèmes
Réparations Garanties

MAISON FRANÇAISE
Horlogerie-Bijouterie
A. PORTAIL, 4, rue Al-Djazira. — TUNIS

CHAINES
Or, argent, etc., etc
ASSORTIMENT POUR ARIAGES
Réparations Garanties

Malgré l'avalanche de cartes d'invitations lancées pour la soirée de lundi, par M. le Résident Général, dans le monde du commerce et de l'agriculture, c'est à peine si une trentaine ont répondu à l'appel et encore, non pas tant pour aller saluer le Résident que pour passer la soirée à la Maison de France.

Aussi fallait-il voir le nez de M. Millet et quelle touchante sollicitude avait notre Résident pour MM. Targe, Curtelin, Peilerin, Péroni, etc., etc.

Les fonctionnaires qui avaient reçu le mot d'ordre, par suite, en quelque sorte obligés d'être là, pour ne pas déplaire au vindicatif maître et les officiers étaient nombreux.

M. Aspergès, l'inventeur du petit commerce, s'est fâché tout rouge parce que nous avons inséré, la semaine dernière, sa communication, en respectant son orthographe. Il nous adresse à ce sujet une lettre que nous pourrions nous dispenser d'insérer, mais que nous voulons lui faire la charité de publier, espérant qu'elle clôturera l'incident :

Tunis, le 20 février 1896

Monsieur Le Rédacteur en chef
du journal « La Petite Tunisie »

MONSIEUR,

Vous avez bien voulu la semaine dernière insérer ma communication en ayant soin de respecter mes fautes d'orthographe, et vous appelez cette façon d'agir respecter l'orthographe de l'auteur.

Cet empressement à respecter ce qui est mal ne sera à coup sûr pas cité comme un exemple de générosité et de courtoisie; je sais maintenant Monsieur ce que vous respectez et n'en quêterai pas sur ce que vous ne respectez pas. Je me bornerais à avouer que je suis un travailleur illettré soit, mais qui a la prétention d'être poli.

Je terminerai en vous souhaitant d'acquiescer cette qualité par quelques bonnes leçons bien retenues qu'auraient certainement volontiers payé de grand cœur vos parents.

Je compte sur l'insertion de cette explication et vous prie d'agréer mes civilités distinguées.
ASPERGÈS

M. Revoil dont le physique ressemble extraordinairement à celui de M. Rouvier, notre ancien et regretté résident, a produit la meilleure impression auprès des personnes qui ont pu l'approcher.

Nous disions ont pu car il paraît que le Résident Millet s'efforcera d'acaparier son adjoint pour que celui reste dans l'ignorance la plus complète du mécontentement général qui règne contre lui et de l'antipathie qu'il inspire.

Nous recevons la lettre suivante :

Bizerte, le 20 février 1896
Monsieur le Directeur de
« La Petite Tunisie »

Le soussigné à l'honneur de venir vous faire connaître certains agissements de la Compagnie du Port de Bizerte.

Cette compagnie qui a tout dernièrement licencié tout son personnel français, vient d'employer à la pêche un étranger.

Je comprends parfaitement que le chef de cette partie ait ses sympathies pour ses coreligionnaires mais sa situation lui commande en réserver les places qu'il dispose à des Français.

Je suis d'autant plus étonné de ce choix que l'employé en question qui faisait parti au début des travaux du personnel avait été licencié par M. Odent pour avoir voulu jouer un rôle politique assez lâche.

Je compte Monsieur le Directeur que vous ferez un vrai devoir d'attirer l'attention de M. Prévê le nouveau Directeur de cette compagnie sur les agissements du personnel placés sous ses ordres.

Veuillez agréer, etc.

X...

Folies-Bergère

Les fêtes sont terminées et ont été fort brillantes, surtout le bal du mardi-gras, qui a été sans contredit le plus beau de la saison et de tous ceux données ce jour-là.

A partir de lundi renouvellement presque complet de la troupe.

Et d'abord Le Trio Phocéen qui a fait courir tout Paris aux Folies-Bergère, à cause des sacrifices obligatoires pour une pareille attraction; ils ne sont enlevés que pour deux représentations qu'on se le dise Mlle Yve Latour, diseuse grivoise, étoile parisienne dans son répertoire fait expressément pour elle.

Tout le monde voudra revoir la charmante chanteuse qui faisait les délices des baigneurs à Hammam-el-El il y a deux ans, mais complètement transformée au point de vue artistique; qu'elle nous suffira de dire qu'elle vient d'être triomphalement acclamée à Marseille.

Débuts de Mlle Alice Marquis, comique danseuse Mlle Fontan, chanteuse de genre Mlle St Clair comique succès des Marco's, trombonistes.

Les Messageries Françaises ont l'honneur d'informer le public qu'un service bi-quotidien fonctionne entre Nabeul et Kelibia pour les voyageurs, bagages et messageries. Pour tous renseignements, s'adresser 17, rue d'Italie.

Denrées Coloniales Epicerie de la Régence

Arrivages toutes les semaines de beurres et fromages
CONSERVES, SALAISONS
Liqueurs des 1^{res} marques
ATHANASIOU & C^{ie}
12, Rue d'Italie — TUNIS

Restaurant d'Athènes
GRAND ARRIVAGE
de Vin de Samos
authentique) de provenance directe
Prix: 1 fr. 50 le litre. On porte à domicile
CHEZ M. PAPAYANNI
Rue de l'Eglise, 4. Tunis

AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE
C. BOURY, armurier
TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n°23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

ENTREPRISE DE dallages en mosaïques
Romaines et Vénitiennes en marbre
Les meilleurs dallages que l'on puisse adopter
L. & A. ODORICO frères
Entrepreneurs mosaïstes, 33, rue de l'Alfa — TUNIS —

Ouvrages de luxe pour maisons riches, villas, châteaux et églises — Ouvrages simples, pour maisons bourgeoises et de rapport — Spécialité de baignoires et éviers en mosaïque, colonnes en mosaïque de toutes dimensions sur commande.

TRAVAIL TRÈS SOLIDE ET BIEN SOIGNÉ
Prix modérés

VIENT DE PARAITRE
Le Guide Annuaire Tunisien
(Edition 1896)
En vente: 4 rue Essadikia (sur la banque de Tunisie)
Papeterie de luxe à l'HIRONDELLE

René Delarue
14, Rue d'Espagne, Tunis

VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS
Eaux-de-Vie de Vin et de Marc
VINS DE FRANCE
fins, demi-fins, ordinaires
RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA
CHAMPAGNE RIVART

Librairie-Papeterie D'AMICO
17, Avenue de France, 17. — TUNIS

Fournitures pour Bureaux
Articles de dessin
SORTANTS DE LA MAISON "A. W. FABER"
CARTES DE LA RÉGENCE

"L'Afrique Française"
Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurance à primes fixes contre l'incendie et les accidents
Capital: 1.000.000
SIÈGE SOCIAL: Boulevard de la République, 23
ALGER

Incendie, propriété immobilière. — Récoltes sur pied en gerbes et en meules. — Accidents. Collectives pour châtiers, travaux agricoles, sapeurs-pompiers. — Individuelles, chevaux et voitures. — Bris de glaces.

S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perruca, agent général à Sousse.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'ameigne et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.
Se défier des contrefaçons
DEPOT: à la Pharmacie E. NÉE

AU FLAMANT ROSE
M. BLANC, Naturaliste
Rue Al-Djazira (en face l'Hôtel de Paris) TUNIS
PELLETIERIE ET PLUMES
NATURALISATION et TANNAGE
Préparation, Vente et Achat
DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX
Oiseaux naturalisés et bruts pour Modes

Goûter le
CHOCOLAT DOURA
c'est l'adopter
2 FRANCS LE KILO
Dépôt: rue des Glacières, 10-23-29, Tunis

Grand Café du Commerce
AVENUE DE FRANCE
Changement de Propriétaire
PIERRE DURAND, SUCCESSION
Spécialité de Bieres Françaises
de MAXEVILLE (Meurthe-et-Moselle)
BIERE BRUNE
TOUTES LIQUEURS DE MARQUES

Seule Maison Française de
CONFISERIE-PÂTISSERIE
A. BOURRELY
TUNIS — 24, Avenue de France, 24 — TUNIS
SPÉCIALITÉ DE DATTES FARCIES
Grand Choix d'articles
POUR
POUR MARIAGES, BAPTÊMES, etc., etc.
Colis Postaux

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
Bianchi et C^{ie}
Spécialité de Fabrication de Briquettes en agglomérés avec mâchefer
Constructions de Maisons dites économiques
SUR DEVIS ET A FORFAIT
Sur terrains situés avenue de Paris, appartenant à l'entreprise générale BIANCHI ET C^{ie} ou sur des terrains appartenant à des particuliers.
Facilités de Paiements
S'adresser au siège de la Société, route de la Goulette, près la porte de Babel Khadra.
(Bois-Colombes)

FORGES DE LA PROVIDENCE
Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)
Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.
La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.
Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.
Agent pour la Tunisie: J. FORTI
TUNIS. — 14, Rue des Glacières — TUNIS

GRAND CAFÉ GLACIER

Etablissement Français
CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

M. HENRI BOUCHERAND a l'honneur d'informer le public qu'il vient de se rendre acquiescent au Café Glacier, appartenant au théâtre, et qu'il s'efforcera de satisfaire toutes les personnes qui fréquentent cet établissement, lequel sera entièrement restauré. Consommations exclusivement de première marque. Service soigné et accéléré pendant les entr'actes.

OUTILLAGE | TOURS | MACHINES
INDUSTRIEL et d'AMATEURS de tous Systèmes à découper
SOIERIES alternatives circulaires et à ruban, Mortaiseuses, Machines à Percer. — OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains.
pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — BOITES D'OUTILS
SCIES, BOIS, DESSINS et autres fournitures pour le Découpage, la Tour, la Sculpture, etc.
Voyez le TARIF ALBUM 300 p. — 150 gravures franco 0 10 c. — A. TIERSOT 16, Rue des Gravilliers
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY aux Expositions de PARIS 1889, 1891, 1893, 1895.

MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Chemins de fer portatif Decauville

DEMANDEZ LES CATALOGUES
FABRIQUE DE NORIAS de tout Systèmes
Aristide ALLIEZ
COMTE DE BAVAYE & C^{ie} S. R. L.
— MUSTAPHA ALGER —
Maison fondée en 1859
De 1869 à 1888 1^{er} prix dans l'Exposition

Charrues, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuse, locomobiles, batteuses, etc.

Raymond VALENSI, ingénieur civil, Tunis

AU BON MARCHÉ
28 Rue d'Italie — Tunis
Lamaison connue jusqu'à ce jour sous le nom de Nations Unies vient de procéder à des agrandissements et créer un 2^e magasin ou était tout dernièrement le Nouveau Paris le quel sera exclusivement consacré à la vente des articles de ménage en fer battu et émaillé du Comptoir de l'Est; vannerie, brosse-rie, lampisterie, coutellerie, couverts, toile cirée, divers et articles de Paris
Le 1^{er} Magasin reste ce qu'il était avant, avec ses approvisionnements de faïence, porcelaine, verrerie, poterie à feu et grès bleu d'Alsace pour les salaisons et les conserves. Nous avons aussi les grands vases à fleurs verts pour vestibules, squares.
A l'occasion de l'ouverture, il sera soldé des articles émaillés un peu défraîchis, à moitié prix; des verres à pied à 1 50 la douzaine, des soucoupes de porcelaine à un sou et des tasses à 2 sous.

Au Cadran Universel Charles Kloth. — Riche assortiment en horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie pour étrennes et cadeaux de noces.
MONTRES RÉGULADOR

QUINQUINA VINCENT
(Marque déposée)
Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage (GROS ET DÉTAIL)
Expéditions par Caisses et par Futs dans tous les pays
On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.
S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

BOIS DU NORD
Madriers, Planchettes, Chevrons, Linteaux à toitures, Lattes à plafond
BAPTISTIN BRÉMOND
SCIERIE MÉCANIQUE. — MENUISERIE ET CHARPENTE
Avenue de la Marine, 1-2-3 et Rue de Belfort. — TUNIS

MAISON F. DUC
Hôtel-Restaurant Californie
44, Cours Belsunce — MARSEILLE
Service à la carte et à prix fixe
GIRAUD ET RICHARD, successeurs

Quincaillerie Martz & Chaudron
PELLET & AZERM, Successeurs
AVENUE DE LA MARINE, TUNIS
— 0 —
Spécialité de Tuyaux caoutchouc avec et sans spirales fer, pour caves et arrosage
Tuyaux à gaz. — Caoutchoucs en feuilles pour Clapets et Joints à vapeur
Cordes et Cartons d'Amiante
PRIX TRÈS RÉDUITS

Le gérant: U. CROUZET.
Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 1

Grande Boulangerie
et Pâtisserie Anglaise
Wagner et Albrecht
24, Rue d'Italie, 24
et rue de la Commission, 8 - TUNIS
Brioche. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts, etc.
Pains de luxe et de ménage. — Spécialité de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. — Fournitures pour soirées, Baptêmes, Mariages et Bals.

Domaine P. Potin
CHAUX
HYDRAULIQUE
et Ciments
Dépôt : rue du Portugal

5 Médailles d'Or — Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889
Demange Frères & Alioth
Propriétaires-Industriels
PAU, SOUSSE, BORDEAUX
HUILES D'OLIVE DE TUNISIE
Garantie pure de tout mélange
EXPÉDITION EN COLIS POSTAUX DE 5 KILOS en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.
Livraison à domicile en estagon de 5, 10, 15, 20 et 25 KIL.
S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 40, Rue d'Italie. — TUNIS.
Envoi franco d'échantillons sur demande

Boulangerie Viennoise
8, Boulevard de Paris
Ferdinand HEINRICH
SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

Croissants au Beurre
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
ON PORTE A DOMICILE

Restaurant de Bourgogne
9, Rue Al-Djazira
Cuisine Bourgeoise
REPAS A LA CARTE
Pensions à des prix très modérés
Chambres Meublées

Matériaux de Construction
A. DE PARADE
20 rue d'Espagne, TUNIS
Fabricant de Chaux, Briques et Plâtre
Demandez le dernier Prix-Courant. — Grande baisse de prix sur tous les articles.

Banque de Tunisie
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 8 millions de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vue et à échéances fixes. — Garde de titres. — Paiement et escompte de coupons. Reports. — Opérations de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.
SOUSCRIPTIONS — ÉMISSIONS

Compagnie Algérienne
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 15 MILLIONS entièrement versés
Comptoir de Tunis
Avenue de France
Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, achat sur garde de titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 — Bons de caisse, bons trois ans et deux ans, 3 0/0; bons à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

AUX CISEAUX D'OR
Fabrique générale d'instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine
Fabrique de Coutellerie en tous genres. — Fabrique de Bandage ET D'APPAREILS ORTHOPÉDIQUES SUR MESURE
Maison de Confiance
L. THIERS, coutelier, bandagiste, orthopédiste
TUNIS. 26, Rue Al-Djazira, 26. — TUNIS
Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, couteaux de poche extra fins, coutellerie fine, coutellerie de table, canifs coupe-cors, ciseaux. Sécateurs, greffoirs, pique-vins, rasoirs garantis, tondeuses humaines des meilleurs systèmes, tondeuses pour chevaux, chiens, moutons. Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers horticulteurs, vigneron etc. Bandages pour toutes hernies, ceintures hypogastriques, suspensoirs, bas élastiques et en peau de chien, gouttières, attelles, jambes de bois, membres artificiels, béquilles, articles de voyage pour malades. Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, seringues sous-cutanées, ceinture-ventrières, articles d'allaitement et d'hygiène. — Réparations et aiguisage en tous genres.
Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

ÉPICERIE ET COMESTIBLES
GROS **DOURA Frères** DETAIL
Entrepôts : rue des Glacières, 40 23 29
Succursales : Rue de Zargoun, 4
Denrées coloniales; Légumes secs; Conserves alimentaires; Savons de France et de Soussé; Semoules et Farines; Pétrole et Huile de Soussé; Liqueurs ordinaires et des premières marques.

AVANT DE FAIRE SES ACHATS
VISITER LES GRANDS MAGASINS
"AU BON MARCHÉ"
12, 14, 14 bis rue Carthagène
V. CATANIA, PROPRIÉTAIRE
Assortiments considérables de Soieries, Lainages, Nouveautés de la saison, Bonneterie, Lingerie, Chaussures, Modes et Confections, Draperies pour hommes, Vêtements sur mesure.
Prix défiant toute concurrence

MAISON PIERRE AUVIN — TUNIS
Marbres bruts et ouvrés
Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie
CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS
Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires
Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.
Vastes Entrepôts : Rue d'Italie
N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de travaux.

CRÈMERIE FRANÇAISE
Epicerie fine. — Produits de choix et de premières provenances
REBOURGEON
TUNIS — 5, Rue d'Italie, 5 — TUNIS
MAISON SPÉCIALE pour les Beurre extra-fins et les Fromages d'origine PRIX MODÉRÉS
CONSERVES ALIMENTAIRES Salaisons Légumes secs Cafés THÉS — CONFITURES — LIQUEURS Expéditions à l'intérieur

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES, OU TOMBENT-ILS ?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.
Se trouve au MAGASIN GÉNÉRAL, avenue de France.

LE MONDE
Cie Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie
SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Lepelletier
SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT
INCENDIES. — Assurances d'immeubles, fermes mobilières, marchandises. — Assurances contre la foudre et des appareils à vapeur. — Contre les recours des locataires. — Contre les risques locaux et les risques du voisinage.
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates différées et desurvies. — Nues. — Propriétés, etc.
La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la Cie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.
Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crédit Foncier de France.
S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, Avenue de Paris.

MESSAGERIES FRANÇAISES
Marche du Courrier en correspondance avec la Cie Bône-Guelma
De Tunis à Médénine et vice-versa
Départ de Tunis à 8 h. 30 matin; arrivée à Soussé à 9 heures soir.
— Soussé à 10 heures 30 soir; arrivée à Sfax à midi 30.
— Sfax à 2 heures soir; arrivée à Gabès à 8 heures matin.
— Gabès à 9 heures 30 matin; arrivée à Médénine à 8 heures soir.
— Médénine à 9 heures 30 soir; arrivée à Gabès à 8 heures matin.
— Gabès à 9 heures 30 matin; arrivée à Sfax à 3 heures 30 matin.
— Sfax à 5 heures matin; arrivée à Soussé à 7 heures soir.
— Soussé à 8 heures 30 soir; arrivée à Tunis à 9 h. 45 matin.

Comptoir National d'Escompte de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 100.000.000 de francs
AGENCE DE TUNIS
Th. PROUST, directeur
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.
Dépôts à vue et à échéances fixes
A vue..... 2% A 3 ans..... 3 1/2%
A 1 an..... 2 1/2% A 4 ans et au-delà..... 4%
A 2 ans..... 3%
Location de coffres-forts
Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

Demandez Partout
LE KINA BELLOT
ABSNTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison Lavaine et Cie et du champagne Montebello.

A. GAUVAIN
Dépositaire de la Maison "Saint Frères"
TUNIS. — RUE D'ESPAGNE, 22
Toiles à voiles et galvanisés — Tentes et Tapis — Rideaux — Toiles et Sacs — Moquettes — Chemises — Gilets de chasse — Espadrilles — Sangles, Septain — Cordages et Ficelles.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme — Capital 30 millions
SUCCESSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8
Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe :
A vue 2% — 6 mois 2 1/2 — 1 an 3 0/0.

TRANSIT INTERNATIONAL
P. Dana & Foubert
TUNIS. — 12, RUE ES-SADIKIA, 12. — TUNIS
Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille
GONDRAND FRÈRES, agents
Embarquements. — Débarquements. — Service des Bagages aux arrivées et départs des paquebots.
Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en permanence à la salle des douanes.
Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur marchandises. — Camionnage pour la ville et la campagne. — Déménagements.
TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES
(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de chemins de fer.)
Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

CIE DE NAVIGATION MIXTE
TOUAÏE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.730.500 FRANCS
Service postal Français
AGENCE DE TUNIS
Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie
Transports des passagers, des marchandises et des dépêches
DÉPART tous les jeudis, à 5 h. soir de MARSEILLE pour TUNIS
— tous les mardis à 4 h. du soir de TUNIS pour MARSEILLE
— tous les dimanches à 4 h. du soir de TUNIS pour SOUSSE, MONASTIR, MEHDIA, SFAK, GABES et DJERBA
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, rue d'Allemagne
L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ,

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille
Départ de Marseille..... Vendredi à 4 heures soir
Arrivée à Tunis..... Dimanche à 5 heures m.
Départ de Tunis pour Malte..... Dimanche à 3 h. 30.
Arrivée à Malte..... Lundi à 9 h. 30 matin.
Départ de Malte pour Tunis..... Lundi à 5 h. soir.
Arrivée à Tunis..... Mardi à 11 matin.
Départ de Tunis pour Marseille..... Mercredi à 3 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille..... Jeudi à 5 h. matin.
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille
Départ de Marseille..... Lundi à 4 heures.
Arrivée à Tunis..... Mercredi à 5 h. matin.
Départ de Tunis pour Sousse..... Mercredi à 3 h. 30 soir.
Arrivée à Sousse..... Jeudi à 3 h. 30.
Départ de Sousse pour Tunis..... Jeudi à 5 h. soir.
Arrivée à Tunis..... Vendredi à 5 h. matin.
Départ de Tunis pour Marseille..... Samedi à 3 h. 30.
Arrivée à Marseille..... Lundi à 5 h. matin.
Prix des Places :
1^{re} classe, 100 fr. 2^e cl. 70 fr. 3^e cl. 30 fr. 4^e cl. 15 fr. nourriture comprise
AVIS IMPORTANT
MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage à Tunis.
L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia.